

C O N T I N G E N T D E S G R E N A D I E R S F R I B O U R G E O I S

C H R O N I Q U E D E L ' A N N E E 1 9 6 8

* * * * *

L'année 1968 devait être une année sans histoire, un retour au calme, sans escale et sans escalade. En effet, après une année triomphale comme le fut celle de 1964, avec le débarquement au Port-Noir, la commémoration de nos jubilés et surtout la promotion du contingent comme Garde d'honneur des Autorités supérieures de notre canton; après l'année 1965 dont le Tir des Attachés militaires et de l'air à Gruyères fut le point culminant; l'année 1966 pleine d'événements heureux, telle que la campagne de Munich; suivie d'une année 1967 presque entièrement consacrée au 175^{me} anniversaire du 10 août 1792, mais assombrie par la perte douloureuse de plusieurs de nos membres méritants et presque simultanément de notre Enseigne Albert Ayer et de notre commandant d'honneur Léopold Daler, il fallait bien que l'année 1968 soit une année sans histoire. Et pourtant le contingent des grenadiers ne peut s'arrêter si facilement et il a fait une noble conquête en fraternisant avec la population du Valais à Martigny, et a été le bénéficiaire de la très belle manifestation qui s'est déroulée à Bulle, lors de la bénédiction de notre nouveau drapeau.

Apéritifs des Rois

Le traditionnel apéritif des Rois a toujours eu lieu le jour de cette fête à 1100 h. Cette fête ayant été radiée du calendrier des fêtes chômées, le Comité a fixé à titre d'essai, au samedi à 1700 h. cet apéritif traditionnel, l'heure choisie permettant ainsi à nos hôtes d'honneur de participer ensuite au traditionnel souper de la Landwehr.

Les grenadiers ayant décidé, lors de leur dernière assemblée de 1967, de s'associer au sentiment de joie et de fierté que le peuple fribourgeois avait ressenti lorsque le colonel-divisionnaire Roch de Diesbach fut appelé à prendre le commandement du C A camp 1, ne pouvait faire mieux que de le proclamer membre d'honneur. C'est à l'occasion de cette réception que fut remis à notre nouveau Commandant de corps le diplôme de membre d'honneur du Contingent des grenadiers fribourgeois.

Tel père, tel fils. Nous ne sommes pas près d'oublier son père, le prestigieux colonel divisionnaire Roger de Diesbach, déjà lui aussi membre d'honneur de notre Contingent et qui fut proclamé comme tel pour avoir manifesté sa confiance au Contingent des grenadiers fribourgeois le fameux soir des émeutes de Fribourg, en 1932. Ainsi donc la distinction suprême qui fut décernée à notre nouveau commandant de corps est aussi une marque de reconnaissance à l'égard d'une famille qui n'a jamais cessé de travailler pour que le pays reste fort et indépendant. Ce n'est qu'en respectant les traditions militaires de tout temps, mais en sachant surtout s'adapter le plus rapidement possible aux moyens de défense les meilleurs que notre pays pourra maintenir son indépendance. Mais il lui faut surtout des chefs en qui le peuple ait confiance: le colonel commandant de corps Roch de Diesbach en est le modèle.

Soirée des Rois de la Landwehr

Notre contingent avait reçu une aimable invitation à participer à cette soirée avec une délégation de son Etat-major. Quelle ne fut pas notre surprise, mais aussi notre très grande joie, de recevoir de la Landwehr le diplôme de membre d'honneur de cette société.

Voici en quels termes le président de la Landwehr, le colonel-brigadier Pierre Glasson, prononça l'éloge du Contingent :

" Dans le cycle des manifestations marquant leur jubilé, les Grenadiers fribourgeois ont, avec combien de raison, rappelé à leurs compatriotes, trop souvent oublieux de leurs propres mérites, les heures glorieuses du débarquement des Suisses au Port-Noir le 1er juin 1914. La reconstitution de cet acte historique n'a pas peu contribué au resserrement des liens de combourgeoisie avec Genève et à la réputation de Fribourg en Suisse. Aussi, est-ce à juste titre que le Conseil d'Etat accorda au Contingent le privilège, par arrêté du 2 octobre 1964, de devenir garde d'honneur des Autorités supérieures du canton de Fribourg. Du même coup, le Contingent était ainsi placé dans la situation de 1804 au moment de la constitution du Corps-Franc et de la création de sa Musique. Depuis lors, l'histoire de ces deux corps se confond avec celle de Fribourg, dans le respect et l'animation de ses plus sûres valeurs et de sa tradition militaire. L'émouvante cérémonie du château de Coppet marquant le 175^{me} anniversaire du massacre des Gardes suisses à Paris les 10 août, 2 et 3 septembre 1792, à laquelle les Grenadiers ont prêté leur prestigieux concours le 10 août 1967, est venue renforcer encore cette âme et cette volonté, dans le souvenir des 80 grenadiers fribourgeois morts aux Tuileries et dans la prison de l'Abbaye.

Cette parenté des origines des deux sociétés a conduit le Contingent, lors de son assemblée générale du 25 février 1967, à conférer le titre de membre d'honneur à la Landwehr. Son président a exprimé les sentiments de cette dernière au passage sous les drapeaux qui a eu lieu le 8 avril suivant à l'Aula de l'Université, dans le cadre de l'acte final du jubilé. Il n'entend aujourd'hui que redire aux Grenadiers combien tous les landwehriens ont apprécié ce geste délicat qui resserrera encore les liens les unissant à travers l'histoire de Fribourg.

Ainsi que je le disais le 8 avril de l'an passé, les précieux encouragements qui nous sont donnés par les autorités et par la population nous incitent - vous Contingent, nous Landwehr - à continuer à puiser dans notre noble passé et dans ce présent si rempli de l'idéal qui nous anime, les forces rayonnantes propres à toujours mieux servir notre petite patrie. En agissant ainsi, nous ferons écho aux belles paroles de l'Avoyer en charge Louis d'Affry, et du Petit-Conseil du canton de Fribourg, dans le préambule de l'arrêté du 16 avril 1804 formant un Corps-Franc:

" Servir sa patrie, la plus belle, la plus honorable vocation
de l'honnête homme. "

La gratitude exprimée il y a quelques mois doit tout naturellement se concrétiser ce soir par un geste de réciprocité de la part de la Landwehr. J'ai donc le privilège de remettre au Contingent le diplôme de membre d'honneur de la Landwehr. "

Sortie annuelle - Montagny-la-Ville - 26 mai

Cette sortie annuelle a été organisée par l'E.-M., les Sapeurs et la Clique. Elle s'est déroulée dans le parc du château, mis à disposition par son propriétaire, M. Oscar Joye. Elle débuta à 9 h. par le lever des couleurs, se poursuivit par les exercices de concours au fusil 6 mm, au revolver, au canon et à la grenade bien sûr. Le 1er du classement général fut le Lt.-enseigne Xavier Kuenlin. Les concours furent suivis de la messe militaire célébrée par l'abbé Louis Koerber, cap-aumônier du Contingent, qui profita du fait que tout près de là se trouvait la stèle rappelant Nicolas de Gady et les soldats suisses tombés au service du roi de France, pour demander aux grenadiers, dans les jours troublés que nous vivons, d'être à leur image des soldats de la paix.

Des tables dressées dans le parc permirent de goûter aux jambons à la broche et aux saucissons cuits sous la cendre, le tout préparé par les sapeurs, régal gastronomique qui fit monter - le grand-air aidant - la ration par convive au-dessus de la moyenne.

Le Commandant salua ses invités, dont M. Georges Guisolan, préfet de la Broye, M. Juriens, syndic et M. Joye, les membres d'honneur du Contingent et le doyen des membres passifs, M. Emile Bays, qui fêtait ce jour-là ses 78 ans.

Il adressa ses amitiés les plus chaleureuses à la délégation des Vieux-Grenadiers de Genève: l'adj. Crispin et le sapeur Mory.

Les participants ne sont pas près d'oublier cette très belle sortie et plus spécialement le fameux jambon parfumé, par le sapeur Eisenlohr, au meilleur champagne de France.

Bénédictio du nouveau drapeau - Tir cantonal fribourgeois - Bulle 7 juillet

De La Liberté

" Le Contingent des grenadiers fribourgeois a participé, dimanche dernier à Bulle, à la journée officielle du Tir cantonal. Cette présence dans les murs du chef-lieu gruérien avait un double but: rehausser les différentes cérémonies de cette journée mémorable d'une part et, d'autre part, faire bénir solennellement le nouveau drapeau du Contingent.

Ce dernier avait le privilège d'être escorté par les Vieux-Grenadiers et les Vieux-Artilleurs de Genève, venus fraterniser avec leurs combourgeois. Et l'on ne pouvait pas ne pas parler de cette année 1814 où les Grenadiers de Fribourg débarquèrent au Port-Noir de Genève, date qui marqua le prélude du rattachement de ce canton à la Confédération.

Le rassemblement de ces fiers soldats, leur discipline, leur allure et leur démarche, la noblesse des traditions firent grande impression sur le public.

La cérémonie du baptême du nouveau drapeau, qui ressemble à l'ancien comme un frère, se déroula au cours du culte militaire célébré sur la place du Marché, culte rehaussé par les productions martiales de la Landwehr de Fribourg. "

Ainsi s'exprime la Feuille d'Avis de Bulle :

" On peut se demander par quelle faveur le Contingent des Grenadiers de Fribourg fait bénir son drapeau dans le chef-lieu de la Gruyère. Corps officiel de l'Etat de Fribourg, le Contingent des Grenadiers accompagne, avec la Landwehr, le Gouvernement. Par tradition, le Conseil d'Etat assiste "in corpore" à la journée officielle de chaque Tir cantonal.

C'est l'hommage de l'Exécutif aux tireurs qui représentent, de la plus convaincante manière, l'idéal patriotique et la sauvegarde des libertés.

Il faut remonter en 1814 pour connaître la part que prit la Gruyère au sein du Contingent des Grenadiers fribourgeois. Réunie à Zurich, la Diète fédérale décida d'envoyer à Genève, fort exposée par le départ des Autrichiens, une garnison suisse, formée par les cantons de Fribourg et Soleure. Genève qui avait, dès le 31 janvier 1814, demandé son entrée dans la Confédération, se trouvait en danger. L'arrivée, à fin mai, de deux compagnies fribourgeoises, se fit dans l'enthousiasme. La première avait été levée dans les districts actuels de la Sarine et de la Singine. La 5e compagnie, nous dit "Le Livre des Grenadiers fribourgeois", "recrutée en bonne partie dans la Gruyère, a pour officiers : Charles Caille, capitaine; André Mitterhofer, lieutenant; Jean de Buman, 1er sous-lieutenant; Joseph Dey, 2e sous-lieutenant."

La troupe fribourgeoise, commandée par le lieutenant-colonel Louis Girard, était remarquable par la beauté de sa tenue et son air martial, écrivait le Journal suisse du 31 mai 1814.

La venue du Contingent des Grenadiers fribourgeois en Gruyère pour le Tir cantonal 1968, prend donc un accent particulier. Elle constitue un hommage aux soldats gruériens de 1814. La présence, à la journée officielle, des Vieux-Grenadiers et des Vieux-Artilleurs de Genève, ajoute à la signification de cette journée qui prend, dans l'esprit et dans les faits, l'aspect d'une confirmation. A Bulle, dimanche 7 juillet, d'anciens liens confédéraux se trouveront renoués."

Quelle ne fut pas notre joie, à la descente du train spécial, de trouver sur la place de la gare à Bulle la compagnie des Vieux-Grenadiers de Genève et le détachement des Vieux-Artilleurs, de Genève également, rassemblés en ligne et au garde-à-vous pour nous recevoir. Sitôt après l'accueil du Comité d'organisation du Tir cantonal, le cortège, organisé par le Colonel Alexandre Borcard, se rendit sur la place de l'Institut Ste-Croix où se déroulèrent les deux cérémonies: réception de la bannière cantonale des tireurs, puis messe militaire et bénédiction du drapeau du Contingent.

La cérémonie de la réception de la bannière cantonale des tireurs fribourgeois s'est terminée par une brillante allocution du président du Gouvernement, M. Georges Ducotterd, directeur des affaires militaires.

" S'il est de règle que le Conseil d'Etat participe "in corpore" à la journée officielle d'un Tir cantonal, il a tenu à souligner l'importance de celui de Bulle en se faisant accompagner par les Autorités judiciaires et par les deux Corps prestigieux de traditions militaires La Landwehr, musique officielle du canton et de la ville de Fribourg et du noble Contingent des grenadiers, garde d'honneur des Hautes Autorités cantonales. Dans quelques instants sera bénie la nouvelle bannière des grenadiers fribourgeois. Cet acte de piété renouvelle à l'égard de toutes les bannières qui flottent sur cette place, mais plus particulièrement et de façon magnifique celle de la Société des tireurs fribourgeois, le sens profond de notre attachement aux traditions de notre pays."

Voici quelques extraits du sermon de circonstance de M. le Cap. Aumônier Perrin, curé de Bulle:

" Gens de Bulle, gens d'ailleurs, vous êtes venus plein d'enthousiasme à cette cérémonie grandiose et émouvante de la réception de la bannière cantonale et du culte militaire, cérémonie rehaussée par la présence du Contingent des grenadiers fribourgeois qui va bénir son nouveau drapeau.

Vous êtes venus pour saluer, acclamer, féliciter et encourager nos tireurs fribourgeois et les délégations des sociétés de tir. Vous êtes venus prier Dieu, dont le nom, par la volonté des fondateurs de notre patrie, est inscrit au fronton de la Constitution fédérale, prier pour que cette fête cantonale de tir ravive et renforce notre amour authentique du pays, prier pour que jamais l'ombre d'une trahison n'effleure ni nos esprits, ni nos coeurs, pour que ce souffle qui soulève nos poitrines et ce sang qui coule en nos artères restent sains et purs. Prier pour que cet esprit demeure intact dans l'époque bouleversante et presque révolutionnaire que nous traversons. Prier encore pour que notre pays ne change pas sa physionomie, qu'il garde son visage souriant et qu'il demeure la terre de la paix et de la charité."

Bénédiction du drapeau: par le Cap.-Aumônier Louis Koerber

Prière:

Seigneur, bénissez le drapeau du Contingent des grenadiers fribourgeois. Nous vous en prions accordez la grâce à tous ceux qui observent et groupent autour de Lui, dans un même esprit de foi de concorde et d'amitié, pour vous rendre de dignes louanges, à Vous, le Dieu de la paix.

Ce drapeau est l'emblème glorieux de la garde d'honneur officielle des Autorités supérieures du canton de Fribourg.

Que votre secours, Seigneur, soit toujours largement accordé à tous nos magistrats, à nos grenadiers, à toute notre population et à notre cher pays de Fribourg.

Ainsi soit-il !

Puis, dans une allocution d'une belle envolée le Cap. Koerber proclame entre-autre:

"Messieurs les membres des Autorités religieuses, civiles et militaires, chers et nobles grenadiers de Fribourg et de Genève, chers amis tireurs, Quelle joie de vous voir associer cette bénédiction du drapeau du Contingent des grenadiers fribourgeois au Tir cantonal de Bulle. Merci aux tireurs bullois d'avoir permis cette manifestation religieuse et militaire qui vous honore".

Puis, après avoir excusé l'absence de Mgr. François Charrière, le Cap. Koerber continue en ces termes:

"Vous pouvez admirer ce drapeau qui a été confectionné par les religieuses du couvent de la Fille-Dieu, à Romont. Ce couvent fête justement cette année le 700e anniversaire de sa fondation. C'est en 1804, que le landamann Louis d'Affry de Fribourg offrit ce drapeau au Contingent dans le cadre du Corps-franc. Le drapeau fut béni à l'église des Cordeliers le 21 septembre de la même année. C'est lui qui accompagnait le Contingent dans toutes les campagnes de l'époque et qui eut le privilège de débarquer au Port-Noir, à Genève à la tête du 1er Contingent de Fribourg, le 1er juin 1814.

Un malheur: l'incendie de l'arsenal de Fribourg le 3 août 1928; le drapeau du Contingent et les étendards des troupes fribourgeoises sont consumés par les flammes, c'est une consternation dans tout le canton.

Une grande joie: en 1934, à l'occasion du tir fédéral de Fribourg un drapeau a été reconstitué exactement pareil à celui qui fut détruit par les flammes. Il fut béni à la cathédrale de St-Nicolas le 15 juillet par l'abbé Alfred Collomb, aumônier du Contingent. Ce drapeau a, au cours de 35 années, accompagné le Contingent dans toutes les manifestations, tant en Suisse qu'à l'étranger. Il fut en tête de notre triomphal débarquement au Port-Noir le 31 mai 1964, 150me anniversaire de la mission que le Contingent avait reçue des Autorités fédérales en 1814.

A son tour il s'était effiloché. Nous devions le remplacer, mais nous ne voulions pas nous séparer de Lui. C'est pourquoi nous avons détaché ses lettres et ses franges d'or et d'argent pour les reporter sur le drapeau que vous admirez maintenant. C'est une transplantation de son coeur, mais c'est surtout le maintien d'un symbole que le Contingent ne peut, ni ne doit perdre.

Madame Paul Torche, épouse du Conseiller aux Etats, Monsieur Pierre Rime, Président du Tir cantonal de Bulle, vous avez l'honneur d'être la marraine et le parrain du drapeau du Contingent. Merci de ce témoignage d'affection que vous avez manifesté en acceptant le parrainage de ce drapeau. Ce drapeau dont l'inscription: 1er Contingent Canton Fribourg, Erstes Kontingent Kanton Fribourg, drapeau sobre, noir et blanc, de belle grandeur, français et allemand qui représente pour le canton dans son entité parfaite. La tradition continue: à nous de servir, sous ses plis, l'honneur du pays de Fribourg."

Vint le banquet qui nous fut servi à la cantine et au cours duquel M. le Préfet Laurent Butty, président cantonal des tireurs fribourgeois, prononça une allocution remarquable de patriotisme et de civisme, le Contingent a pris part au grand cortège officiel du Tir cantonal fribourgeois pour se rendre ensuite à la réception baptismale qui eut lieu dans la cour du château épiscopal, aujourd'hui préfectoral.

Voici quelques extraits des discours que nous avons eu le plaisir d'entendre:

M. Paul Maradan, ancien Commandant,

" Après la magnifique cérémonie du baptême de la bannière du noble Contingent, dans le faste somptueux des fêtes du Tir cantonal, en plein coeur de la délicieuse cité bulloise, chef-lieu du beau pays de Gruyère, nous voici réunis autour du drapeau dans cette cour grandiose du château de Bulle.

Depuis leur reconstitution en 1914 les grenadiers ont toujours été liés aux manifestations historiques du pays. Par cette tradition, les grenadiers se sont toujours associés aux tireurs pour la journée officielle du Tir cantonal et c'est pour nous récompenser de cette fidélité que le Comité cantonal des tireurs et le Comité d'organisation du Tir de Bulle ont bien voulu accepter que la bénédiction du nouveau drapeau des grenadiers puisse s'effectuer à Bulle aujourd'hui."

M. Maradan continue son allocution en relevant la mise sur pieds pour Genève en 1814 de la 5me compagnie recrutée en Gruyère, ce qui justifiait pleinement que la bénédiction du nouveau drapeau se fasse au coeur même de ce beau Comté. Puis, il termine en disant que cette réception a été organisée pour honorer tout spécialement la gracieuse marraine, Madame Paul Torche, et notre très distingué parrain, Monsieur le Député Pierre Rime, Président du Comité d'organisation du Tir cantonal Bulle 1968. Au nom de la vieille garde il félicite le Contingent et il termine ainsi :

" Ton passé est tout de gloire et ta mission aujourd'hui est de voir plus loin et de transmettre à toute une jeunesse le symbole du devoir envers le pays."

Allocution du Parrain, M. Pierre Rime

" Je n'avais pas de mérites particuliers pour être choisi comme parrain de votre nouveau drapeau, mais si j'ai répondu affirmativement c'est que j'avais d'innombrables raisons de l'accepter et je n'en citerai que deux:

Tout d'abord l'estime et l'admiration que je porte depuis toujours à votre glorieux Contingent; ce sont ensuite les solides amitiés que j'y rencontre et en particulier celle de votre prestigieux commandant, dont je fus un peu le poulain il y a déjà plus de 25 ans et qui est à l'origine de bien des décisions que j'ai prises au cours des années.

J'ai aussi accepté avec une très grande joie ce parrainage lorsque j'ai appris que la marraine était la délicieuse Madame Paul Torche.

Chers grenadiers au nom de la marraine et en mon nom personnel je vous exprime notre gratitude pour la confiance que vous avez bien voulu nous témoigner. Nous nous engageons à servir au mieux votre noble devise, Honneur et fidélité."

Puis M. Pierre Rime félicite le Contingent pour sa participation au Tir cantonal et plus particulièrement pour sa belle tenue. Il remercie et félicite également la compagnie des Vieux-Grenadiers de Genève et son Commandant le Colonel Hutin, ainsi que le détachement des Vieux-Artilleurs de Genève.

Notre parrain nous invite ensuite à maintenir notre idéal, à développer notre esprit, notre attachement aux traditions militaires du pays et de faire toujours honneur au drapeau.

Allocution de M. le Colonel Alfred Hutin, Commandant de la Compagnie des
Vieux-Grenadiers de Genève

" Patrie, famille, amitié, trois mots qui éclatent dans le coeur des grenadiers genevois: c'est leur devise. Cette devise ils essaient de la garder toujours dans leur coeur et en leur mémoire et de s'y conformer pour le mieux des relations sociales qui doivent unir tous les gens sur la terre.

Cette devise, nous vous en faisons l'hommage aujourd'hui, et nous vous en faisons l'hommage pour des raisons extrêmement simples et extrêmement claires: c'est que où mieux trouver dans notre pays, en Gruyère et à Bulle, un coin de terre mieux fait pour magnifier, célébrer et respecter la patrie.

La famille, il faut bien le dire aujourd'hui, a souffert, mais elle a souffert pour une cause juste, puisqu'elle a été sacrifiée en partie pour un service que nous donnons au pays.

Quant à l'amitié, celle qui unit le Contingent des grenadiers de Fribourg et la Compagnie des Vieux-Grenadiers de Genève, elle est déjà légendaire. Et lorsque nous avons appris qu'aujourd'hui devait être bénite la bannière de ce glorieux contingent, nous n'avons pas hésité un instant de venir tout le Corps à Bulle.

Bien que ne fut prévue que la participation d'un détachement de notre Compagnie, tous nos grenadiers d'un seul coeur désiraient prendre part à cette cérémonie. Nous aurions aimé en faire la surprise au major L. Bulliard, mais pour des besoins d'organisations, il a bien fallu dévoiler nos intentions.

Je dois dire que j'ai été extrêmement gêné, extrêmement mortifié: Je pensais, et nous pensions tous à Genève, dans notre enthousiasme, que les grenadiers fribourgeois seraient heureux de nous recevoir, mais hélas le Commandant Bulliard n'était pas maître de cette journée et il ne lui appartenait pas de nous dire d'emblée: "Venez!"

Réfléchissant à cette petite anecdote, mes amis et moi, nous nous sommes demandés si nous n'avions pas commis un terrible impair, en voulant venir comme des intrus dans une manifestation d'essence fribourgeoise absolue. Mais, quand même, nous avons pensé, les gens qui ont été libérés il y a 150 ans par vous, les Fribourgeois, nous, vos combourgeois, avions, si ce n'est pas le droit de nous imposer dans une fête fribourgeoise, au moins celui d'être acceptés.

M. Pierre Rime, Président du Comité d'organisation a bien voulu décider de nous permettre de participer à cette magnifique fête et au cortège de cette

ournée. Nous l'en remercions vivement.

Avec cette nouvelle bannière, vous avez pris une responsabilité extraordinaire, car vous avez risqué et vous risquez encore de dresser les grenadiers genevois contre les grenadiers fribourgeois, pour nous avoir arraché ce parrainage et l'avoir enlevé à Genève. L'époque, hélas! n'est plus à ces épopées; nous n'oserions plus faire cela. C'est pourquoi je tiens à vous dire, Madame, chère marraine, toute l'affection, le respect que les grenadiers genevois vous portent dès ce moment. Et je voudrais vous demander l'autorisation de concrétiser nos sentiments que nous avons pour vous de vous donner l'accolade."

Et le Colonel Hutin termine ainsi son allocution, en remettant à Madame Paul Torche une rose qu'il a cueillie lui-même dans les jardins de la cour du château. Puis, il s'écrie: Vive Fribourg, Vive la Suisse.

Le cadre somptueux de la cour du château, l'ambiance exceptionnelle, qui ne faisait que de s'accroître au cours des minutes qui s'écoulaient, atteignit l'euphorie après les discours du parrain et colonel Hutin. C'est tout à fait normal qu'une journée aussi excessivement chargée mais d'une réussite sans pareil, le tout se termine dans une joie totale.

Et c'est M. Menoud, Préfet de la Gruyère, qui mit fin à notre réception baptismale, en nous remerciant d'avoir choisi son fief pour cette cérémonie. C'est une "première", pour laquelle il félicite le Contingent, et il souhaite que "les suivantes" égalent en beauté celle d'aujourd'hui.

L'heure du train approche et c'est dommage. A nouveau rassemblée sur la place de l'Institut Ste-Croix, la compagnie des Vieux-Grenadiers de Genève nous fait l'honneur de tirer une salve, en présence du parrain et de la marraine et de tous nos invités. Puis, les deux contingents, au garde-à-vous, permettent à leurs Commandants de se dire adieu! Mais dans leurs coeurs il n'y a pas que le regret de se quitter, il y vibre déjà le désir de l'au-revoir.

Fête Nationale - 1er Août

Le Contingent des Grenadiers Fribourgeois a de tout temps pris part au cortège et à la manifestation de notre Fête nationale.

Le cortège, qui a été supprimé il y a quelques années, fut rétabli cette année. De plus, c'est notre membre d'honneur, le Commandant de Corps Roch de Diesbach, qui prononcera l'allocution de circonstance.

Jamais Fête nationale ne fut si bien célébrée. Une foule énorme et recueillie, émue probablement par des événements tragiques qui venaient de se passer pas très loin de nos frontières, avait retrouvé le sentiment du patriotisme.

Avant la cérémonie, les grenadiers ont assisté à la messe que notre cap.-aumônier célébra en la chapelle de St-Nicolas-de-Flue, aux Daillettes, en témoignage de sympathie et en hommage à Madame Henri Maire, qui nous avait si bien reçus en son château d'Arbois et qui venait de décéder.

Réception de Son Eminence le Cardinal Benno Gut - 22 août - 1815 h.

Par ordre de la chancellerie d'Etat une section a été mise sur pied pour rendre les honneurs. Ce fut la section du Lt. Wassmer renforcée qui fut désignée.

Présentation et tenue impeccable, aussi bien devant la chancellerie d'Etat qu'à l'entrée du Musée d'art et d'histoire.

Comptoir de Martigny - 28 septembre

Le Contingent n'avait pas encore eu le plaisir de se rendre en uniforme dans le beau Valais. Cette année-ci, le canton de Fribourg était l'hôte d'honneur du 9me Comptoir de Martigny. Tous les Fribourgeois se sentaient fiers de voir notre canton choisi. Tant de choses unissent la terre fribourgeoise à la terre valaisanne. Le Conseil d'Etat fribourgeois avait donc raison de faire en sorte que tout le pays de Fribourg soit dignement représenté. Mais, étant donné l'espace restreint dont dispose Martigny, il fallait aussi restreindre l'effectif

des participants, c'est ainsi que l'ordre de marche de l'Autorité cantonale ne pouvait dépasser un effectif de 30 Grenadiers.

La volonté des grenadiers, leur désir de prendre pied en terre valaisanne était telle que tous, sans exception, voulaient y prendre part. Comment concilier les choses: c'est ce que réussit si bien notre Adj. Monney, et il nous plaît de le remercier encore d'avoir su diplomatiquement obtenir que le Comptoir de Martigny offre le repas de fête à tous les grenadiers de Fribourg.

Si Martigny m'était conté.... - Du Nouvelliste du Valais

" Les Fribourgeois se sont mis en quatre, disaient les spectateurs massés sur le parcours du cortège officiel. Et c'est vrai: cette présence amie s'est matérialisée sérieusement - quoique gaiement - hier à Martigny.

Peu de spectateurs, en revanche, savent que la salve déclenchée par les Grenadiers Fribourgeois au nez des officiels, devant le ruban encore intact est composée de 22 mouvements, mis au point selon les critères militaires qui remontent à 1770. C'est un peu long, pour un seul coup de feu, mais le folklore y trouve largement son compte."

Le souvenir de cette journée est encore bien vivant au coeur des Grenadiers, qui sourient déjà à l'espoir d'une nouvelle campagne et de nouvelles conquêtes au "Vieux-Pays."

Réception officielle de M. Max Aebischer, conseiller d'Etat, élu président du Conseil national et de l'Assemblée nationale - mardi 3 décembre, à 1715 h.

L'ordre de marche du Conseil d'Etat n'avait d'abord donné au Contingent que sa mission ordinaire de participer au cortège organisé en l'honneur du président du Conseil national et des hôtes d'honneur.

Entre-temps, il était apparu comme presque certain que les contestataires de nos hautes écoles voulaient perturber cette réception, pour justifier leur réaction contre le Directeur de l'Instruction publique, et c'est pourquoi, en dernière heure, le président du Gouvernement confia au Contingent sa mission:

Mon Commandant, service d'ordre! Le commandant de gendarmerie: "Il me faut plus de la moitié de mon effectif pour le service de la circulation je vous demande d'aider la gendarmerie à assurer l'ordre au défilé"....

Me voici placé devant une situation telle que l'aurait résolue la Colonel Wolf alors Cdt. du Rgt. inf. mont. 7 "S'il se renouvelait un coup dur comme en 1932, j'engagerais le Contingent des grenadiers pour protéger le Gouvernement, en attendant que mon régiment soit rassemblé."

Ordre d'exécution :

1. Le Contingent des Grenadiers fribourgeois va ce soir, pour la première fois depuis qu'il a été consacré garde d'honneur des Autorités supérieures du canton de Fribourg, remplir une mission, qui consiste à assurer l'ordre à la réception et au cortège organisé en l'honneur de M. le président du Conseil national.

Cette mission doit être exécutée avec tact et avec un grand respect pour les spectateurs afin d'éviter de devoir utiliser la force. Votre âme de vieux "grognards" doit vous permettre par une bonne parole d'abord d'éviter qu'un perturbateur provoque un scandale. S'il le faut, l'arme en avant, vous empêcherez les perturbateurs de s'infiltrer dans le cortège.

2. L'état major et la clique, le drapeau et sa garde marchent en tête. Les 3 sections sont réparties en 2 colonnes par un et encadrent nos magistrats et nos hôtes d'honneur. Les chefs de section en tête des colonnes 1 et 2, le chef de la 3me section surveille la fin de la marche.

Je marche en tête du Contingent.

3. En cas de trouble, vous m'envoyer une estafette pour que je puisse prendre les dispositions. J'ai la liaison constante avec le commandant de la Gendarmerie, lequel interviendra directement avec sa réserve mobile.

Dieu soit loué, il ne s'est rien passé.....

Citations:

La première citation, je la dois à la "Neue Zürcher Zeitung" qui, dans son numéro du 16 juin 1968 et sous la signature O. F., adresse un émouvant hommage aux traditions militaires du canton de Fribourg et en particulier au Contingent des grenadiers.

" Lorsque les autorités fribourgeoises reçoivent une de leur personnalité à l'occasion d'une nomination ou reçoivent la visite de personnalités de marque, les Grenadiers fribourgeois sont mobilisés dans leurs uniformes historiques et selon un cérémonial militaire très soigné, accueillent leurs hôtes en tirant une salve d'honneur avec leurs fusils d'époque.

Né des anciens contingents de grenadiers fribourgeois au service de l'étranger et après la glorieuse défense sur les marches du palais des Tuileries, le Contingent des grenadiers fribourgeois, muni de la confiance de tous les Confédérés, reçu comme mission d'investir Genève sur demande de cette dernière ville. Ce qu'il fit, sous le commandement du lieutenant-colonel Louis Girard, par voie maritime de Nyon au Port-Noir, où il fut accueilli en libérateur.

Le 2 octobre 1964, le canton de Fribourg accorda au Contingent des grenadiers fribourgeois une charte avec statuts le nommant officiellement garde d'honneur des hautes Autorités cantonales fribourgeoises. Cinq mois plus tard, lorsque le Cardinal Journet fut reçu officiellement par le canton, le Contingent remplit pour la première fois sa nouvelle mission. Par un règlement spécial, il a été autorisé à s'entraîner et à exécuter les tirs de salves d'après l'ordonnance historique de l'époque."

L'âge, parfois la santé contraignent nos membres à demander d'être relevé de leur fonction. Parmi ceux qui sont obligés de prendre une telle décision nous avons cette année le Sgt. Robert Mauron. J'estime de mon devoir de publier sa lettre.

" Mon Commandant,

Chers et fidèles grenadiers,

Il y a vingt ans, en compagnie de plusieurs camarades, je promettais fidélité au drapeau, obéissance à mes supérieurs et honneur au Contingent.

Certains d'entre eux ont déjà quitté cette terre, d'autres, pour diverses raisons ont dû abandonner le Contingent.

Me voici également au terme de mon passage actif au sein de notre noble corps. Ce n'est non sans une nostalgie profonde, que j'ai peine à contenir, que je dois, pour raison de santé prendre congé de notre drapeau, de mon Commandant et de vous tous, mes chers grenadiers.

Je vous promets que malgré mon départ, je serai de coeur avec vous et que je défendrai toujours notre noble cause et, fidèle à la devise : Dieu - Patrie - Famille.

Je rentre dans le rang, dans l'espoir que j'aurai fait honneur au Contingent durant les vingt ans où j'y ai servi et garderai un souvenir inoubliable de mon passage, hélas déjà périmé, parmi vous.

Je vous prie, mon Commandant et chers grenadiers, de bien vouloir accepter ma résolution et reste à votre disposition pour la reddition de mon uniforme et de mes armes que je vous remettrai non sans un brin de nostalgie.

En vous remerciant encore de m'avoir fait l'honneur de faire partie de votre noble Corps et de la confiance que vous m'avez accordée, je lève mon verre pour vous présenter, mon Commandant, l'assurance de mes sentiments très distingués ainsi que mes salutations très respectueuses et émues à tout le Contingent.

Sergent Robert Mauron

Et pour terminer le mot de notre commandant de corps:

" Je forme des voeux pour que le Contingent continue à représenter notre canton avec la même conviction et la même discipline.

Diesbach

Conclusion

Par les lignes qui précèdent, vous pouvez vous rendre compte que l'année 1968 ne fut pas une année sans histoire, une année de retour au calme. Au contraire, l'année 1968, entrée à son tour dans l'histoire, peut être inscrite en lettres d'or dans les annales du Contingent.

Distribution:

- aux membres d'honneur
- aux membres vétérans
- aux membres actifs

CONTINGENT DES GRENADIERS

TRIBOURGEOIS

